

Séance du 23 juillet 2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 17 juillet 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, M. Labayle, Mmes Bisauta, Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Darmendrail, Castel, MM. Lacassagne, Escapil-Inchauspé, Mme Touraton, M. Gastambide, Mme Doucet-Joyé, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Dumas à Mme Lauqué, M. Gouffrant à Mme Durruty, Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé, Mme Chabaud-Nadin à M. Etchegaray, Mme Demont à M. Causse, Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé, Mme Thicoipé à M. Soudre, Mme Loupien Suares à M. Etcheto.

EXCUSEE : Mme Pibouleau-Blain.

ABSENTS : MM. Arandia, Ugalde.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

M. Millet-Barbé présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : URBANISME – Avenant au protocole de lutte contre l'habitat indigne.

Par délibération du conseil municipal en date du 22 juillet 2010, la Ville de Bayonne a approuvé le protocole de lutte contre l'habitat indigne.

L'objectif de ce protocole est de définir et d'organiser les modalités opérationnelles nécessaires à l'amélioration de la lutte contre l'habitat indigne sur le territoire de l'Agglomération.

Suite à l'élargissement aux communes de Bidart et de Boucau, la Communauté d'Agglomération Côte Basque-Adour a décidé d'actualiser ce protocole. Cette intégration ne nécessite pas de modifications de fond : dès lors, il s'agit essentiellement d'ajustements nécessaires pour prendre en compte les deux nouvelles communes.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le projet d'avenant au protocole de lutte contre l'habitat indigne ci-annexé et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.